

DOC. DE LA SESSION No 174

ou insisté sur une convocation immédiate. Je vous mentionne le fait, non pas que je m'inquiète le moins du monde de ces pétitions, mais comme une preuve du grand désir qui existe chez le peuple d'avoir bientôt l'occasion de se prononcer sur la situation politique présente. Cependant, comme je viens de le dire, je suivrai votre avis en la matière et j'attendrai une session en janvier. Vous exprimez l'espoir que je me plais dans mes fonctions. Je ne puis dire que ma position ait été absolument une sinécure jusqu'à présent, et je dois vous avouer franchement que je songe sérieusement à l'abandonner bientôt et à rentrer dans la politique fédérale. Il est des questions que je ne tiens pas à traiter dans une lettre; mais si je pouvais avoir un entretien d'une heure avec vous, je pourrais vous éclairer quelque peu sur l'état actuel des affaires en cette province, particulièrement au point de vue fédéral. Je crains que le gouvernement n'ait eu trop de confiance dans les conseils de politiciens sans expérience en tant que cette province est concernée, dans les représentations de ceux qui proclament que "tout est bien" tandis que tout n'est pas bien. Remarquez, mon cher sénateur, que je suis loin de dire ceci dans un esprit d'hostilité ou de rancune; mon seul désir est que vous soyez renseigné sur l'état vrai des affaires ici.

La lettre que vous m'avez envoyée au commencement de mon terme, avec indications pour l'usage du code de Slater, a été brûlée dans l'incendie de l'hôtel du gouvernement; mais, autant que je m'en souviens, l'envoyeur devait ajouter le nombre quatre cent au mot du code et le receveur soustraire ce nombre; à moins que je ne reçoive d'autres instructions, j'interpréterai ainsi tout message chiffré que vous pourrez avoir l'occasion de m'envoyer.

Croyez moi,

Bien sincèrement à vous,

THOMAS R. McINNES.

OTTAWA, 27 février 1900.

Le lieutenant-gouverneur McINNES,  
Victoria, C.-B.

Je comprends que votre gouvernement reçoit une force notable par l'adhésion de plusieurs membres de l'opposition. Je crois que vous devriez leur donner un peu de temps, plutôt que de presser la dissolution ou quelque changement.

R. W. SCOTT.

VICTORIA, C.-B., 28 février 1900.

L'honorable R. W. SCOTT,  
Ottawa.

Plusieurs heures avant la réception de votre dépêche, j'ai appelé d'autres conseillers. J'écrirai les détails complets qui justifieront mon action.

THOS. R. McINNES.

*Privée.*

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
VICTORIA, C.-B., 3 mars 1900.

MON CHER SCOTT.—J'inclus copie de la lettre que j'ai adressée à M. Semlin (quelques heures avant la réception de votre dépêche) exposant les raisons qui m'ont forcé à chercher d'autres conseillers. Elle contient tout ce que j'ai à dire sur le sujet. M. Semlin m'a demandé, le vendredi soir en question, de lui donner jusqu'au lundi soir pour considérer sa position et la question de dissolution ou de démission. Je lui ai